

Analyse de documents

Sujet national, juin 2018, séries ES et L

L'historien et les mémoires du génocide des juifs.

Montrez que les documents témoignent de l'évolution des mémoires du génocide des juifs en France. En vous appuyant sur le document 1, vous expliquerez le lien entre cette évolution et celle de la recherche historique.

Document 1

Interview de l'historienne Annette Wieviorka

Le 27 janvier, chefs d'État et de gouvernement commémoreront le 60^e anniversaire de la découverte du camp par les troupes soviétiques [...]. Éternelle, inépuisable actualité d'Auschwitz. Notre monde demeure hanté par le souvenir de ce qui restera comme le plus grand crime de tous les temps. Et les historiens ne cessent d'interroger documents et témoins pour tenter de comprendre l'inconcevable. [...]. *Le Nouvel Observateur* (N. O.). [Au sortir de la guerre], quand on parle des déportés, on pense surtout aux résistants et aux politiques. [...] Pourquoi cette cécité¹ ?

A. *Wieviorka*. Les déportés de la Résistance qui reviennent sont infiniment plus nombreux (40 000 environ, pour seulement 2 500 juifs). Certains sont des personnalités du monde politique d'avant-guerre ou font partie des élites de la République ; ils écrivent, interviennent dans la vie publique, créent des associations. [...] Les survivants juifs sont le plus souvent des petites gens, tailleurs, casquettiers, parfois très jeunes, et confrontés à une absolue détresse : leurs familles ont été décimées, leurs maigres biens pillés, leurs logements occupés. Ils n'ont guère de moyens de se faire entendre. Dans notre société moderne, la parole des victimes est sacrée, la souffrance individuelle doit s'exprimer. Ce n'était pas le cas en 1945. La parole appartenait aux représentants d'associations structurées. Et l'heure était à la célébration des héros de la Résistance. [...] Les rares travaux historiques menés jusque-là, grâce à la masse de documents rendus publics au moment de Nuremberg, ont eu peu d'écho.

N. O. Vous voulez dire que les juifs eux-mêmes avaient refoulé Auschwitz ?

A. *Wieviorka*. Refoulement n'est pas le mot. Le souvenir a toujours été présent dans les familles. Mais c'était une affaire privée. Dans l'après-guerre, la communauté juive elle-même ne met pas l'accent sur les temps de la persécution et de l'extermination. Les responsables communautaires s'occupent activement de la réintégration, de la restitution des biens. La mémoire n'est pas un enjeu. Cela explique le choc du procès Eichmann, qui se propage et va gagner la France. L'action de Serge Klarsfeld² est ici décisive, mais le temps rend aussi les choses audibles. La mémoire d'Auschwitz, portée par des acteurs juifs, pénètre dans l'espace public à la fin des années 1960. Quand Robert Paxton publie *La France de Vichy*, en 1973, les esprits ont changé : l'opinion publique est prête à l'accueillir.

1. Cécité : le fait d'être aveugle.

2. Serge Klarsfeld, historien et avocat qui s'est consacré à la poursuite des criminels nazis.

N. O. Sur le silence des juifs dans les années d'après-guerre, deux points de vue s'opposent. Les uns disent : ayant été mis à part dans les persécutions, ils refusaient d'être mis à part dans le deuil. D'autres, avec Simone Veil, soutiennent que si on n'a pas entendu la souffrance des juifs, c'est qu'on ne voulait pas l'entendre.

A. *Wieviorka*. Les deux ne s'excluent pas. Dans la sphère privée, les familles endeuillées répugnent à entendre le récit des souffrances. Dans la sphère publique, les juifs ne sont pas les « bons » déportés. Ils n'ont pas été des résistants. Mais il est vrai aussi que les juifs de 1945 souhaitent majoritairement s'intégrer à nouveau dans la France républicaine, une France qu'ils ne mettent pas en accusation. Le silence sur la persécution est donc largement consensuel.

Interview d'Annette Wieviorka par Agathe Logeart et Claude Weill, *Le Nouvel Observateur*, n° 2097, 13-19 janvier 2005.

Document 2

Simone Veil et Jacques Chirac à Auschwitz le 27 janvier 2005



V. Mazuir et E. Beyeklian, « Simone Veil : son parcours en photos » publié le 30 juin 2017 sur www.lesechos.fr. Consulté le 20 novembre 2017.

Comprendre la question

Le sujet porte sur un point du programme relatif aux mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France. Le principal risque est donc de tenir un propos trop général qui traiterait des mémoires du conflit en général alors que le sujet attire l'attention sur l'une de ses facettes : l'entreprise nazie d'extermination des juifs européens.